

Questions orales

M. Gauthier: Je demande au ministre de l'Énergie, au secrétaire d'État, au ministre de la Justice ou à la Présidente du Conseil du Trésor . . .

M. le Président: Le député d'Athabasca retirera ses paroles.

M. Andre: Le député devrait poser des questions et s'abstenir de faire des discours.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Je sais que le député d'Athabasca voudra bien retirer les paroles antiréglementaires qu'il a prononcées. Je sais que cette question suscite les passions des deux côtés de la Chambre, mais je crois que nous pouvons tous faire preuve de civilité.

[*Français*]

J'entendrai l'honorable député d'Ottawa—Vanier poser sa question, avec une certaine considération pour une question posée de manière appropriée.

[*Traduction*]

M. Gauthier: Je sais que cela s'impose et j'aimerais qu'il retire ses paroles, mais je n'insiste pas.

Ma question s'adresse à l'un ou l'autre des ministres responsables. Au sujet de ces poursuites intentées contre le ministre de l'Énergie qui embauche des francophones au sein de son ministère, est-ce qu'un ministre compétent peut expliquer comment des deniers publics pourraient servir à financer des attaques contre une loi fondamentale du gouvernement? Pourquoi les Canadiens devraient-ils payer pour de tels actes vindicatifs? Expliquez pourquoi à la population canadienne.

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, le député, j'en suis convaincu, ne veut pas donner l'impression que d'une manière ou d'une autre, le gouvernement paie des poursuites en justice intentées par un député.

M. Gauthier: Je fais allusion au Programme de contestation judiciaire.

M. Hnatyshyn: Je n'ai jamais entendu dire que ce Programme avait contribué à ces poursuites. Bien sûr, une demande a été présentée par un citoyen du Canada qui est député à la Chambre des communes. Cela ne veut pas dire que sa demande sera acceptée.

Quant aux mesures qui seront prises, je peux simplement dire que les deniers publics serviront à défendre le programme et la position du gouvernement . . .

M. Gauthier: Pourquoi, il s'agit d'un député de votre parti?

M. Hnatyshyn: Nous avons présenté un projet de loi juste et équitable qui a l'appui de la très grande majorité des Canadiens. Nous défendrons notre mesure législative et les mesures, justes elles aussi, prises par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

[*Français*]

LA SITUATION DES FRANCOPHONES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, vous avez 30 députés conservateurs qui ont insulté les francophones. Vous avez encore trois autres députés conservateurs, hier, qui se sont rajoutés pour être des anti-francophones. La réponse du premier ministre suppléant est que le premier ministre a été un réconciliateur. Ma question au premier ministre suppléant est la suivante: Est-ce que cela veut dire que la réconciliation nationale pour le gouvernement conservateur est à l'effet que les francophones doivent attendre encore, que les francophones doivent être patients, parce que déjà votre gouvernement a accepté 52 amendements? Vous vous êtes servi d'un francophone pour . . .

Des voix: Oh! Oh!

M. Malépart: . . . Il y en a 30 députés. Est-ce que la réconciliation nationale est de nous demander à nous, les francophones du Québec, du Canada, d'être patients et d'attendre? On est «tanné» d'attendre.

• (1430)

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, c'est le premier ministre qui a donné le leadership nécessaire pour améliorer les conditions très mauvaises ici au Canada, auparavant, quand l'ancien gouvernement était au pouvoir.

[*Traduction*]

Notre premier ministre a donné l'exemple en matière de réconciliation entre Canadiens anglophones et francophones ce qui était vraiment nécessaire. Les députés en ont été témoins à maintes reprises.

Je demande au député de respecter la tâche qu'accomplissent les trois partis à la Chambre pour promouvoir nos deux langues officielles.

[*Français*]

ON DEMANDE OÙ EST LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, la réconciliation nationale ne se fera pas au rabais pour les francophones. Ça fait assez longtemps qu'on attend, du parti conservateur, d'avoir des commandements. Vous pensez qu'on va accepter que 30 conservateurs nous insultent? Jamais on ne va accepter cela!

Est-ce que la suppléante du premier ministre peut nous expliquer pour quelles raisons ce matin le premier ministre n'a pas expulsé les deux secrétaires parlementaires et le vice-président du Comité des langues officielles?

Deuxièmement, pour quelles raisons le secrétaire d'État, le défenseur des Québécois, se cache-t-il? Il n'est pas ici pour défendre les langues officielles.

Troisièmement, pour quelles raisons ces députés-là ne se sont-ils pas excusés à l'endroit des francophones? Pourquoi encore insulter les francophones en défendant vos 30 anti-francophones?